Synthèse du webinaire prospectif mobilité

« Cap 2030 sur les nouveaux modèles de la mobilité, au plus près des besoins des territoires !»

18/10/2023

De nouveaux modèles pour la mobilité (Avril 2022)

Le cycle de webinaires « Cap 2030 vers de nouveaux modèles » propose en 2022 une vision prospective de la diversité des chemins pour réussir l'Agenda 2030 des ODD. Retour sur les enseignements partagés sur la mobilité le 20 avril dernier.

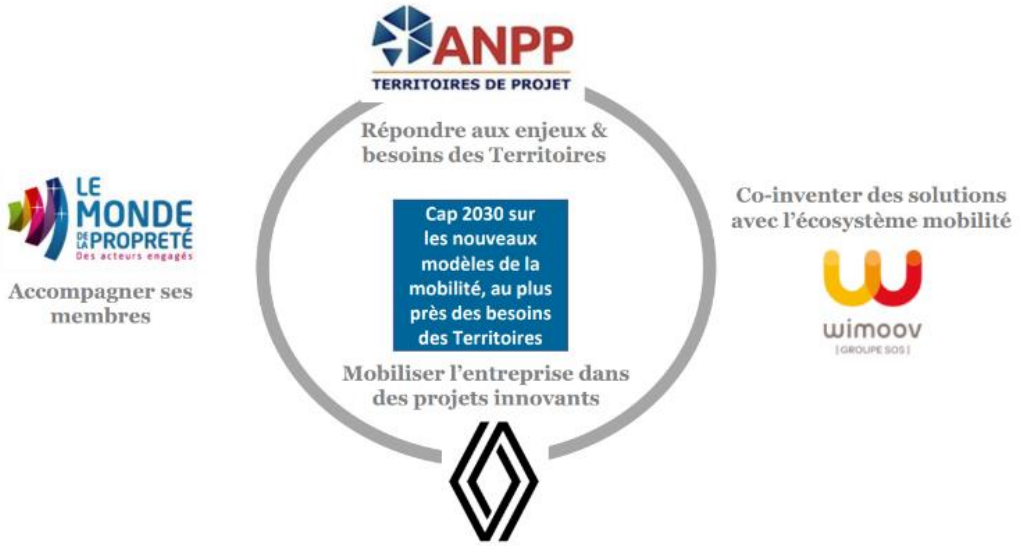

Après avoir exploré la transformation digitale, la transition énergétique et l'emploi, la 4e escale avait pour thème : « **Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers de nouveaux modèles de la mobilité au plus près des besoins des Territoires !** ». Elle a réuni le réseau d'élus l'ANPP (Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays), l'association Wimoov, le groupe Renault et la Fédération des Entreprises de la Propreté (FEP).

Des enjeux systémiques

L'exposé des motifs a mis en perspective **les défis de la mobilité**. La rétrospective de la recherche empirique a souligné le passage progressif des constats perceptibles en 2010, à la Loi d'Orientation sur les Mobilités (LOM) de 2019. Comme pour tout projet d'innovation, la loi a favorisé le déploiement de projets de mobilité qu'il soit en fonction des spécificités territoriales, à l'instar des programmes intégrés dans les « Projets de territoires » promus par l'ANPP, ou sectoriel, comme le développe la Fédération Nationale des Entreprises de Propreté. Les « pionniers », qu'ils soient associatifs comme Wimoov ou entreprises comme Renault, ont un rôle majeur à jouer en éclairant les pratiques pertinentes. Le domaine de la mobilité incarne parfaitement les étapes du chemin de l'innovation sociétale où progressivement les actions, les modèles socio-économiques et les systèmes d'évaluation évoluent pour permettre de passer des expérimentations innovantes au déploiement des solutions ayant démontré leur « preuve de concept ». Comme toujours, il ne s'agit pas de croire qu'une solution peut répondre à tous les besoins, mais bien de valoriser la diversité des solutions qui permet de couvrir le spectre des besoins.

Transversal, le sujet de la mobilité incarne particulièrement bien la nécessité de mobiliser toutes les énergies pour conduire l'innovation de son émergence à son déploiement. La mobilité nécessite d'hybrider les 3 leviers des modèles socio-économiques – les richesses humaines, les financements et les alliances – en inventant de nouvelles voies, au travers d'alliances stratégiques entre profils d'acteurs complémentaires.

Une vision croisée des solutions au travers de 4 points cardinaux

Besoins et enjeux des territoires ruraux, co-invention de solutions avec l'écosystème, mobilisation des entreprises dans des projets partenariaux innovants, accompagnement des membres d'un réseau professionnel : le dialogue a illustré à la fois la capacité d'innovation de chacun des acteurs et la diversité des profils de l'écosystème de la mobilité.

Jean-Sébastien CAILLEUX, Chargé de mission du réseau d'élus de projets de territoires, l' **ANPP**, a éclairé un **enjeu territorial** : ***Quels sont les enjeux et besoins de mobilité d'élus de Petits et de Moyens Territoires ?*** Pour l'ANPP, association d'élus représentant plus de 268 Territoires de projets, en grande partie ruraux, la mobilité s'inscrit dans les services fondamentaux à la population. Dans les territoires ruraux, où vivent 33% des Français, la mobilité est un sujet prioritaire. Elle concerne à la fois l'accès aux services (commerce, école, culture, santé), l'isolement des personnes âgées et des jeunes, la pression budgétaire (la mobilité correspond à 18% du budget moyen d'un ménage) et l'impact environnemental, causé par le fait de se déplacer seul en voiture : l'autosolisme.

Pour répondre aux besoins des territoires ruraux, l'ANPP a lancé des expérimentations sur des programmes de mobilité partagée, de « covoiturage du quotidien ». En partenariat avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire, CertiNergy et La Roue verte, elle a ainsi massifié le covoiturage du quotidien dans les territoires ruraux et périurbains, à l'image des lignes Vercors – Grenoble, menant d'une zone rurale à un pôle d'activité. Un autre exemple est celui du programme « A côté » : il sensibilise, co-construit et expérimente avec 18 territoires engagés. Les lignes La Flèche – Le Mans et Lans – Seyssins sont déjà en place.

Florence GILBERT, Directrice de l'association **Wimoov**, a présenté l'**enjeu de co-construction avec l'ensemble de l'écosystème** : ***Comment capter des besoins et co-inventer ensemble des solutions ?*** Né du covoiturage en 1995, Wimoov est devenu en 1998 un opérateur de mobilité inclusive, pour conseiller l'ensemble des modes de mobilité auprès de publics fragiles au sein de ses plateformes territoriales, qui couvrent aujourd'hui 150 zones d'emploi dans 11 régions avec 300 salariés. Il existe 5 manières de capter les besoins sur un territoire : se tromper, expérimenter, mener un diagnostic territorial des besoins de mobilité, mener des études macro des besoins (cf. Laboratoire de la Mobilité Inclusive, et baromètre – national et régional - de la mobilité du quotidien), établir un diagnostic individuel des freins à la mobilité de bénéficiaires, d'ordres matériels, psychologiques et/ou financiers …

Pour co-inventer des solutions, Wimoov mobilise dans les territoires son écosystème de partenaires (prescripteurs, financeurs, opérateurs de transport …), pour identifier des formes adaptées de réponses, comme l'adaptation des horaires de bus à des zones d'activité, le prolongement de pistes cyclables, le développement du transport multimodal. En France, 13 millions de personnes sont en « précarité mobilité », selon le baromètre Wimoov de la mobilité du quotidien. Selon ce même baromètre, 45% des Français subissent ces déplacements, et ce chiffre peut monter à 85% dans les territoires ruraux. Aussi, l'enjeu du déploiement à grande échelle de solutions est majeur, en particulier dans les territoires ruraux, sur lesquels Wimoov expérimente actuellement.

François ROUVIER, Expert leader Social Business du **Groupe Renault,** a développé l'**enjeu de mobiliser l'engagement des entreprises** : ***Comment mobiliser l'entreprise localement dans des projets de mobilité ?*** C'est dans le cadre de sa politique RSE que l'entreprise a réfléchi dès 2010 à son engagement dans la mobilité inclusive, et commencé ses actions en 2012. Cette mobilisation des collaborateurs et des distributeurs locaux a été possible grâce à l'implication de mentors, de bénévoles (retraités du groupe) et de garages solidaires, volontaires pour effectuer de la réparation et de la maintenance à prix coûtant auprès d'un public fragile.

La stratégie actuelle vise à passer de l'innovation sociale à une stratégie d'entreprise. Ainsi, le dispositif de LOA (Location avec Option d'Achat) solidaire, expérimentée et menée en France, va se déployer à l'international. L'écosystème de mobilité inclusive de Renault se compose d'une diversité de prescripteurs de bénéficiaires (financeurs du micro-crédit, Pôle Emploi, services sociaux, opérateurs de mobilité inclusive comme Wimoov), d'inscriptions directes en ligne et de l'apport de bénévoles. L'offre véhicule neuf en LOA se déploie avec des partenaires financeurs, les véhicules Dacia et Renault, 50 garages solidaires du groupe, tandis que l'offre entretien et réparation mobilise les 320 garages solidaires du groupe pour la réparation et un partenaire finançant le véhicule de remplacement.

Véronique VANSTEENE, Cheffe de projet RSE au sein de la FEP, a témoigné sur l'**enjeu d'accompagnement des entreprises** : ***Comment un réseau accompagne-t-il ses membres en matière de mobilité*** **?** Le secteur des entreprises de propreté représente 550 000 emplois et 16 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Selon la FEP, la mobilité est un sujet social fort déjà présent dans les entreprises (frein au recrutement, pouvoir d'achat, risque routier), un enjeu environnemental majeur (réchauffement climatique et qualité de l'air – santé), et réglementaire : la loi Climat et Résilience impose de réduire les émissions de gaz à effet de serre des flottes de véhicules d'entreprises et d'instaurer des zones à faible émissions mobilité d'ici à fin 2024 dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants.

Pour accompagner ses membres dans leurs plans mobilité, la FEP a construit une offre globale mobilité durable structurée en 5 volets : faire un diagnostic, réduire les déplacements et éviter la mobilité, promouvoir les alternatives à la voiture, optimiser l'usage de la voiture et des flottes de véhicules, et déployer sa démarche. Cette offre est constituée de fiches pratiques, de vidéos, d'un parcours de formation pour référents propreté. Un outil, la calculette Carbone des prestations de propreté, est au service de la relation clients et de la démarche de progrès des entreprises de propreté.

Passons de l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat prospective a souligné **4 leviers majeurs pour accélérer le déploiement de solutions de mobilité adaptées aux défis actuels :**

- **Gouvernance** autour d'un nouveau dialogue… dans le **cadre institutionnel existant mais non utilisé,**
- **Approche systémique** pour comprendre les besoins à leurs racines en accompagnant les acteurs **au plus près des réalités locales,**
- **Diversité des réponses**… et donc **des financements** en tenant compte des ingénieries locales indispensables,
- Mener des **expérimentations collectives** assorties d'un **cadre juridique adapté.**

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à consulter en replay le webinaire « Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers de nouveaux modèles de la mobilité au plus près des besoins des Territoires ! ».

Retrouvez l'ensemble des ressources de ce programme sur la page dédiée de la plateforme Trajectoires socio-économiques.